Plan de reprise de l'encadrement des jeunes

Organisation de l'accueil

- o Il se fera à l'extérieur uniquement avec un emplacement matérialisé pour chaque groupe.
- L'accès à la maison des sportifs sera interdit.
- L'accueil se fera à compter de 14 h pour un départ à 14h30. Les 2 premières séances se termineront à 16h.
- Il n'y aura pas de gouter
- Les gestes barrières généraux, collectifs et individuels de lutte contre la propagation du virus seront rappelés.

Organisation de la pratique

- L'inscription sera obligatoire, chaque semaine, via le fichier accessible sur le site du club pour limiter le surnombre et faciliter la mise en place. L'inscription pourra se faire jusqu'à la veille du jour de l'entraînement.
- Aucune présence ne sera possible sans inscription
- o Toute absence devra être prévenue
- Les groupes seront constitués de 10 personnes maximum
- o Un registre des présences sera tenu par groupe
- Les sorties auront lieu sur des espaces larges et ouverts sur des circuits parfaitement identifiés. Le contenu sera adapté pour une pratique raisonnée et permettant les distances préconisées.
- O Dans le contexte actuel, la participation aux entraînements durant cette période engage également la responsabilité individuelle de chacun.
- o Les sorties pourront être annulées si le nombre d'encadrants est insuffisant.
- o L'activité sera totalement suspendue en cas de non-respect des règles établies.

Le matériel

- Les vélos devront être en parfait état de fonctionnement et propres, sans quoi un refus sera opéré.
- Casque, lunettes et gants sont obligatoires.
- Nous préconisons le nettoyage des tenues et différents équipements.
- Les échanges de matériel seront interdits. N'oubliez donc pas : chacun sa chambre à air, sa pompe, ses démonte pneus et son bidon.

> Les encadrants

- o Ils rappelleront aux personnes encadrées l'importance du respect des règles.
- Ils porteront un masque sur toutes les phases d'accueil et d'explication en face à face
- o Ils seront attentifs à tout signe de symptôme
- Ils disposeront de masques, gants et solution hydro-alcoolique qui seront utilisés en cas de nécessité d'intervention auprès d'un pratiquant (chute, problème mécanique...)